

CCAG et CCAP

Utiliser au mieux les dispositions pour sécuriser les marchés

Public

Services administratifs
Services juridiques
Services études de prix
Services commerciaux
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF
TOULOUSE	14/02/2024	750 € HT *
PARIS	23/04/2024	750 € HT *
A DISTANCE	28/06/2024	440 € HT
PARIS	03/10/2024	750 € HT *
LYON	07/10/2024	750 € HT *
A DISTANCE	17/12/2024	440 € HT
Autres Régions	Nous consulter	750 € HT *

* 600 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Identifier avec précision les obligations découlant du CCAG et du CCAP
Appliquer le CCAG Travaux dans son chantier
Appliquer le CCAP et apprécier les conséquences des clauses
Éviter les fausses interprétations
Garantir la sécurité juridique

Contenu

Dispositions générales du CCAG actualisé

- Champs d'application : marchés publics, marchés privés
- Définition des documents contractuels dans le CCAG
- Obligations de confidentialité/ propriété

Analyse du CCAP

- Les dérogations apportées par le CCAP dans le CCAG
- Les clauses abusives dans le CCAP

CCAG et gestion des marchés

- Les OS : nouvelle définition
- Fixation et prolongation des délais
- Ajournement et interruption des délais
- Pénalités de retard
- Nouvelles obligations du titulaire en matière environnementale
- Nouvelles obligations en matière de légalité du travail

CCAG et gestion financière des marchés publics

- Décomposition des prix
- Prix unitaire, prix forfaitaire
- Modalités de variations des prix

CCAG et réception de travaux – Contentieux

- Les opérations de réception
- Etablissement du DGD
- Mise en œuvre des garanties
- Gestion des réclamations : règlement amiable CCRA, recours à la conciliation et à l'arbitrage

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Échanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA2024/05